

SIDI-BEL-ABBES / UNIVERSITE DJILALI-LIABES

Effervescence au Cnes, silence de l'administration

Alors que le Cnes vit depuis plusieurs jours un climat d'effervescence qui ne cesse de s'amplifier au vu des grèves observées ces derniers mois, l'administration de l'université Djilali-Liabès de Sidi-Bel-Abbès, elle de son côté, se confine dans une réserve qui a fait réagir vivement les enseignants qui enchaînent avec des grèves et menacent de passer à des actions plus radicales si celle-ci refuse toujours le dialogue et d'ouvrir des débats pour faire entendre leurs revendications qu'ils qualifient de légitimes et légitimes.

De son côté, la direction de l'université explique sa position par la non-représentativité de la section locale qui l'interpelle et par l'illégalité des mouvements de grève observés.

Les enseignants, eux, affirment dans leur déclaration que leur grève est bien légale et que l'administration s'est érigée en juge pour décider de son illégalité et ajoutent que malgré le rappel de l'inspection du travail, au sujet de la loi qui stipule: "Contrairement l'employeur à négocier durant la période de dépôt de préavis de grève".

Le rectorat se confine dans un silence radio qu'ils qualifient d'inquiétant et dépourvu d'intérêt envers l'avenir de l'université et ses milliers d'étudiants. Le recteur, notent les enseignants, était fort attendu dernièrement à l'ouverture d'un séminaire au niveau du département de langue arabe, présence qui aurait pu être salvatrice et aurait



permis d'ouvrir les portes du débat mais, malheureusement, ce dernier ne s'est pas présenté, ratant l'occasion de mesurer le degré de lassitude des enseignants face à son attitude qu'ils qualifient de dédaigneuse.

Par ailleurs, ajoute la déclaration, lors de la dernière journée de la grève, une assemblée générale était prévue par le Cnes au niveau de la faculté de droit et tous les amphithéâtres étaient fermés aux enseignants, la direction de cette faculté a, au cours de cette journée, traduit devant le conseil de discipline une enseignante qui aurait manqué deux séances de surveillance et deux cours, absence qui lui aurait valu une sanction du 3e degré, malgré le dossier inconsistant et truffé de contradictions. L'assemblée générale, ajoutent les grévistes, s'est vite transformée en sit-in durant tout le temps de la

réunion de la commission et ceci en signe de soutien avec notre collègue.

L'administration a convenu et ceci, sans l'avis des représentants des enseignants, de la mutation d'office de l'enseignante. D'après sa déclaration, le Cnes semble déterminé, je cite: "Nous ne reculerons ni devant les entraves, ni devant les intimidations face à ce déni de droit et de lois. Nous utiliserons tous les moyens légaux pour amener à soumettre l'administration aux lois de la République. En cas de persistance de blocage, des actions de plus d'envergure seront envisagées".

Pour rappel, un véritable bras de fer, oppose depuis plusieurs mois l'administration de l'université au Cnes. Des grèves sporadiques décidées par ce dernier, paralysent régulièrement les facultés et privent l'étudiant de ses cours. La der-

nière grève d'une semaine qui remonte au 5 mai dernier a paralysé les facultés de l'université à l'exception de celle de médecine, à 90%, déclare le Cnes et à 25%, affirme le vice-recteur chargé de la pédagogie.

Dans leur déclaration, les grévistes parlent de l'opacité de l'opération de distribution des 50 logements sur l'identité des bénéficiaires et sur les conditions requises pour l'attribution, de leurs heures supplémentaires depuis un an, alors que ceux de 2006/2007 ne sont pas encore établis, de l'élection d'une nouvelle commission des œuvres sociales, qui ne cesse d'être reportée à une date ultérieure comme toujours, disent-ils.

A. M.

ECHOS DE CAMPAGNES

Cwissel : R A S

Rachid Bouraoui, président de la Cwissel apprécie beaucoup la façon de faire des membres de la commission qu'il préside. Interrogé sur l'évolution de la campagne, il nous dira: «Il n'y a pas de problème et nous n'avons enregistré aucun recours, ni une quelconque remarque des partis en lice, toutefois, le problème de l'affichage anarchique a posé quelques problèmes.»

En effet, on a pu remarquer en ville que les colleurs d'affiches trouvaient un malin plaisir à faire disparaître celles des autres candidats, à l'exemple de la liste du RCD qui fait les frais de cette discrimination. Si dans la wilaya de Tiemcen les choses semblent évoluer normalement, ce n'est pas le cas de la Cwissel de Aïn-Témouchent dont le président vient de jeter l'éponge. Il semble que ce dernier a démissionné suite à une forte pression.

Les groupes folkloriques ne chôment pas

Si les leaders politiques ont du mal à intéresser les citoyens à leurs discours et promesses politiques, les groupes folkloriques sollicités arrivent tout de même à égayer l'atmosphère. L'arrivée de chaque leader politique est accueillie avec la *gasba*, le *gallah* et la *ghaïta*, cela a permis aux jeunes de se défouler le temps d'un meeting. A défaut d'un programme politique convaincant, on vous offre gratis une partie de *aïllaoui* de Ouled-N'har ou la *zorna* de M'sirda.

Les chouafette sont de la partie

On pensait qu'en politique les sciences occultes n'avaient guère leurs places, détrompez-vous! Personne ne chôme pendant cette campagne. Certains candidats n'hésitent pas à solliciter les *f'kih* et les *chouafette*. D'autres plus raisonnables s'adressent aux saints patrons de la ville. Sidi Boumediène, Lalla Setti, Mouley Abdelkader Djilali ont tous droit à une discrète *ziara* et un cierge allumé. Eh oui! Pour une place au soleil tout est permis.

Faïza B.

BECHAR

16 personnes sous mandat de dépôt pour prostitution



Seize personnes dont sept femmes ont été mises sous mandat de dépôt ce samedi par le procureur de la République près le tribunal de Béchar. Elles sont accusées de création de lieu de débauche, de pratique de la prostitution et détournement de mineur, a-t-on appris de source sûre. Ces individus ont été arrêtés par des policiers jeudi soir dans une maison close clandestine à Debdaba, un quartier populaire situé à l'est de la ville de Béchar.

Les forces de l'ordre ont également surpris un mineur à l'intérieur de la demeure et saisi plus de 17 millions de centimes et 288 unités de préservatifs. Le mineur a été relâché par le magistrat instructeur. Il est considéré comme victime, d'après notre source. Cette maison close, pour rappel, existe depuis plusieurs années.

Elle est située en face d'une école primaire. L'année dernière, le comité de quartier a saisi toutes les autorités locales pour dénoncer les pratiques de la patronne des lieux, mais bizarrement personne n'a réagi. Dernièrement, des voisins ont remarqué des tentatives d'enlèvement de jeunes écolières par des «clients» ivres de cette maison close.

«Cette fois-ci, nous avons décidé de mettre à l'épreuve la presse locale et nous n'avons pas été déçus», raconte un voisin.

Liès Mourad

TIARET

Le directeur de l'OPGI assure l'intérim à la tête de l'Agence foncière

Mise en veilleuse depuis plus de deux mois soit après la suspension de son directeur et deux de ses collaborateurs, l'Agence foncière de la wilaya de Tiaret connaît un nouvel élan avec la désignation, par le wali, d'un nouveau responsable à titre intérimaire en la personne de M. Abkari Saïd, actuel directeur général de l'OPGI.

Cette décision a été prise avant-hier, à l'issue d'une réunion consacrée à l'évaluation du fonctionnement de cet organisme, en proie depuis longtemps à des problèmes de gestion aggravés

par d'énormes retards accusés dans les différents programmes de logements. Selon le chef de l'exécutif de la wilaya, le choix de ce nouveau directeur trouve son origine dans les résultats probants enregistrés par ce dernier en matière de livraison de logements au titre des différentes formules.

Selon un communiqué de la cellule d'information de la wilaya, Monsieur Abkari Saïd, aura pour mission essentielle de redynamiser cette agence avec l'assainissement de la situation du pourrissement qui y a longtemps prévalu, la relance des projets en souffrance, notamment les logements LSP situés sur la route dite El Beyda, ainsi que la régularisation administrative des acquéreurs en leur rétablissant les

documents y afférents. L'autre tâche, non moins importante consiste, selon le même communiqué, en le recouvrement des créances détenues auprès de certains clients qui se sont adjugé des biens immobiliers et fonciers sans, toutefois honorer la totalité des montants.

Cela dit, le nouveau directeur, ne devrait pas procéder aux attributions des terrains, conformément aux instructions du wali, faisant état au recours impératif du conseil d'administration de l'Agence, seul habilité à assumer cette prérogative destinée, entre autres, à préserver l'extension du tissu urbain, aussi bien au chef-lieu de wilaya qu'à travers les autres localités.

M. Benameur